

« Et par là vous saurez
combien l'homme se
[flatte
Quand il dit qu'il des-
cend où quand il dit
qu'il monte
Il a mal mesuré com-
[bien sa vie est plate
Entre le point d'hon-
neur et le niveau de
[honte ».
Ch. PEGUY

le Vaillant

• LE PLUS FORT TIRAGE DE LA PRESSE ETUDIANTE LIEGEOISE ET BELGE •

SOMMAIRE

- 1. ET VIVE LA RECHERCHE.
- 2. SŒURS DE HASQUE.
- 3. CINEMA.
- 4-5. CONGRES DU MUBEF
- 6. LES INQUIETUDES DES JEUNES DE NOTRE TEMPS.
- 7. JEAN VILAR.
- 8. LES MEILLEURES DU MOIS.

N° 33 - 54^{me} Année - N° 4

JOURNAL UNIVERSITAIRE CATHOLIQUE

LIEGE, JANVIER 1963



LA GAZETTE DE LIEGE

Defunctus adhuc loquitur.

SON EXCELLENCE MONSEIGNEUR KERKHOFS NOUS PARLE ENCORE

MONSEIGNEUR Kerkhofs nous a quittés après une longue maladie. Les étudiants catholiques de Liège ne peuvent laisser passer sans une attention toute particulière le départ de celui qui fut si longtemps leur évêque. Monseigneur Kerkhofs fut un grand Pasteur. Sa piété mariale fut le plus sûr garant de sa fidélité au Christ. Pendant plus de trente ans, tant par sa parole que par sa vie, il eut à cœur de faire vivre de l'Évangile les prêtres et les laïcs de son diocèse.

Il sut allier la culture du vrai savant à une bonté jamais en défaut. Un savant il le fut ; on garde à Rome le souvenir d'une soutenance de thèse à laquelle il était objectant aux côtés du futur Pie XII.

Tous ceux qui l'ont approché ont été frappés par sa charité ; elle fut sans bornes. On se souvient de son dévouement pour les juifs persécutés. N'avait-il pas revêtu d'une soutane le Rabbin de Liège et fait de lui un secrétaire de l'évêché ! Monseigneur Kerkhofs est un des premiers à se préoccuper de la grande misère des arabes réfugiés de Palestine et à tâcher de les secourir efficacement. On connaît aussi sa bonté pour les pauvres du Quadraro à Rome.

CE grand évêque était d'une simplicité désarmante envers tous, surtout envers les enfants.

Son cœur était large ; il souffrait comme Saint Paul du souci de toutes les Eglises. Lui qui aurait pu s'estimer suffisamment chargé du poids du diocèse de Liège, si peu chrétien en certains endroits, ne cessa de s'intéresser aux difficultés de tous les diocèses du monde. Généreusement, il permit de suivre leur vocation à ceux de ses prêtres qui se sentaient appelés à servir une chrétienté plus pauvre.

Il eut toujours une affection particulière pour ses « chers étudiants ». Chaque fois que ses occupation le lui permettaient, il tenait à dire lui-même les messes des étudiants, et à leur adresser la parole. En 1956 encore, lors de la Mission universitaire, après la dernière messe en la cathédrale, qu'il avait célébré pour nous, il exprima sa tristesse de n'avoir pu nous parler encore, mais les médecins le lui avaient interdit.

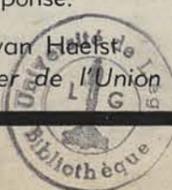
Ceux qui l'ont entendu, se rappellent avec combien de simplicité, il insistait sur l'importance de la prière humble et confiante, sur la primauté d'une charité qui passe aux actes et tout particulièrement sur la nécessité d'une foi solide constamment nourrie par une réflexion personnelle.

VIVANT au ciel, Monseigneur nous parle encore.

Que son témoignage de simplicité et d'amour universel demeure longtemps vivace dans son Eglise de Liège qui fut toute sa vie, et en particulier dans le milieu universitaire qu'il aimait tant.

Que son appel à une foi éclairée ne reste pas sans réponse.

J. van Haefst
Aumônier de l'Union



Et VIVE la RECHERCHE!

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION DES CHERCHEURS SCIENTIFIQUES

Parmi les cartes de vœux traditionnelles, les chercheurs scientifiques mandataires du Fonds National de la Recherche Scientifique (F.N.R.S.) ont reçu dans leur courrier une lettre leur notifiant l'entrée en vigueur de la loi du 20 novembre 1962 portant réforme des impôts sur les revenus. Cette loi les touche particulièrement durement. En effet, jusqu'à présent, le mandat F.N.R.S. était considéré par le législateur comme entrant dans la catégorie « prix, subsides, rentes ou pensions allouées aux savants, écrivains ou artistes » et était exonérée de la taxe professionnelle. En fait le mandat F.N.R.S. est une bourse destinée à subsidier les recherches des jeunes diplômés universitaires travaillant dans l'enseignement supérieur. Jusqu'à présent, ces bourses s'alignaient plus ou moins sur les traitements reçus par les universitaires travaillant dans l'enseignement moyen, déduction faite des impôts payés par ceux-ci. Cette mesure visait à ne pas trop dévaloriser la recherche scientifique, c'est-à-dire à ne pas perdre au profit de l'enseignement moyen les meilleurs éléments des Sciences et des Lettres. Pour la Faculté des Sciences Appliquées (Ingénieurs), la recherche à l'échelon universitaire pâtissait déjà lourdement de la concurrence du secteur privé et le cas de la Faculté de Médecine était encore plus grave.

Quand on connaît l'importance vi-

table que prend la recherche scientifique dans une nation qui se veut moderne et qui, comme la Belgique, fut jadis dans maints domaines à la pointe du progrès, ces mesures paraissent non seulement scandaleuses mais aberrantes. L'impôt que payeront les mandataires F.N.R.S. (il y en a par exemple plus d'une centaine à l'Université de Liège) s'élèvera dès cette année respectivement à 3.000, 6.000 et 7.500 frs pour les Aspirants, les Chargés de recherche et les Chercheurs qualifiés. Dans deux ans, l'exonération sera complètement supprimée et ceux-ci verront leur mandat diminué de 18.000, 21.000 et 22.500 frs (c'est-à-dire 15 %). C'est beaucoup pour une catégorie de travailleurs qui ne jouit ni de la stabilité de l'emploi, ni de la sécurité sociale, ni d'avantages sociaux ou de pension et qui de plus, dans leur déclaration écrivent... « sans profession » !

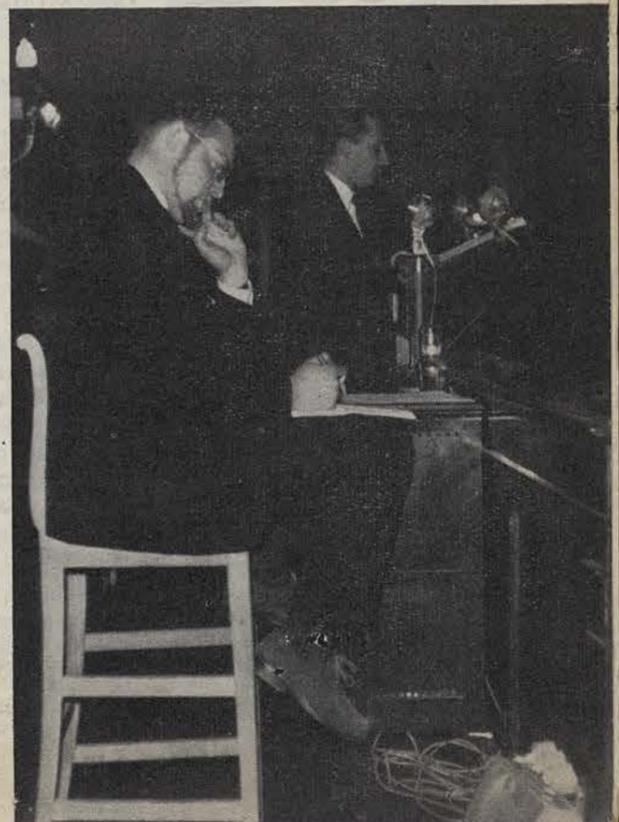
Les membres du Conseil du F.N.R.S. sont excessivement conscients de cette lamentable situation pour l'avenir de la recherche en Belgique. Il faut dès cette année qu'ils aient la possibilité d'augmenter les mandats F.N.R.S. pour compenser cette diminution brutale des revenus des jeunes chercheurs et ceci sans modifier leur nombre. La tâche du F.N.R.S. sera définitivement compromise si le Gouvernement et plus particulièrement le Premier Ministre responsable ne remédie pas rapidement à cette dangereuse situation.

(Communiqué de l'Association du Personnel Scientifique de l'Université de Liège : Section F.N.R.S. I.I.S.N.).

N.D.L.R. — C'est avec une certaine stupéfaction que nous avons reçu ce communiqué des Chercheurs du F.N.R.S. Alors que partout on clame que rien n'a été fait en Belgique pour la recherche scientifique, alors que la situation des Chercheurs était déjà instable, voilà certes une mesure qui va encourager de nombreux jeunes vers la recherche scientifique plutôt que vers le secteur privé ! Que le Personnel Scientifique soit assuré de tout notre appui et de toute notre sympathie.

PAGES 4-5

LE
CONGRÈS
DU
MUBEF.
COMPTE-
RENDU
COMPLET





ROMPRE LA GLACE

Si tu veux, ô Nathanael, connaître un doux frisson nouveau, si tu veux ressentir en ton corps une joie inconnue et voir ta chair bleutée, se picorer de petits points vient par ces belles journées de janvier, à l'auditoire Léon Graulich, suivre deux heures de Droit Romain.

Du côté de la place Cockerill, le chauffage ne fonctionne plus en effet et cela dure depuis des semaines : 10 degrés sous zéro, cinquante étudiants disséminés dans un auditoire de trois cents, des murs de béton et de larges verrières particulièrement accueillantes au grand air frais de Batavie que draine la Meuse toute proche. Essaie, Nathanael ; Tu éprouveras une sensation de froid, telle qu'il est rare d'en ressentir encore dans nos pays civilisés, plus rare encore dans les universités de l'Occident !

Ne te presses pas cependant, car avant qu'arrivent les décisions administratives nécessaires pour donner une chaleur à peu près normale à la plus « moderne université d'Europe », il se passera encore des jours et des jours ; ô Nathanael, je t'apprendrai la froideur...



Solution temporaire : prêt de fourrures à l'entrée des auditoires et à l'intercours, distribution gratuite de harengs séchés et de grands bols de grog fumant ; cela ferait plus igloo !!

Non, le folklore n'est pas mort ! et Courteline non plus...

INCROYABLE MAIS VRAI !

L'A.E.D. n'est point morte ! Elle rescussite ! Elle vit !

Pour la première fois depuis 1937 environ, le Bal du Droit a été une réussite, quantitativement et qualitativement. Un certain professeur Perin ne fut d'ailleurs pas étranger à l'excellente ambiance qui y régna !

Bravo, professeur Perin, le Vaillant a eu mille fois raison de vous acquitter en 1958 !

Mais ce n'est pas tout : l'A.E.D. organise un cycle de quatre conférences avec MM. ARTHUR Jr., F. FRANÇOIS, etc. Elle organisera encore un tournoi d'éloquence inter-universitaire doté de nombreux prix (avis aux amateurs !)

Enfin, sortant du conformisme et de la sclérose dont on ne s'imaginait même plus la voir sortir, les délégués de l'A.E.D. à l'U.G. se sont signalés par des positions en flèche et ont mis en cause avec aptitude et pertinence, l'actuel système d'élections, en proposant des réformes.

Nous le savons, là aussi comme ailleurs, ce sont les jeunes étudiants qui sont à la base de ce coup de fouet. La nouvelle génération d'étudiants liégeois vaut mieux que l'ancienne, nous le constatons chaque jour davantage.

POUR CEUX QUI N'AURAIENT PAS ENCORE COMPRIS ...

Lu dans « EN AVANT », mensuel des Etudiants Communistes, un article sur le Marché Commun : après avoir décrit avec « volupté » les contradictions du Marché Commun, Pierre Joye a deux conclusions :

1) Aucune hésitation quant à la nécessité de poursuivre une lutte acharnée contre le Marché Commun (n.d.r.l. après la description de ses contradictions, on aurait cru qu'il se détruirait bien tout seul !)

2) « Proposition d'aboutir à des accords entre groupes économiques déjà constitués, entre le Comécon L'U.R.S.S. et satellites) et le Marché Commun... possibilité d'aboutir à une coopération économique, entre les Unions économiques dont font partie les uns et les autres (! ? !)

Et vive les contradictions !

Non, vraiment on nous croit trop naïfs.

Un autre exemple de leurs contradictions : Conférence sur le Concile par Rosine Lewin : « Les chrétiens partisans de progrès social, nous aident à faire notre chemin ; faisons donc un bout de chemin ensemble, mais quand, grâce aux chrétiens, nous aurons réalisé la société que nous, communistes, nous voulons, ces braves chrétiens devront disparaître » (sic)

Eh bien ! quant à nous, nous avons toujours trouvé au harakiri, un je ne sais quoi de barbare...

Les Sœurs de Hasque.

REVUE DE PRESSE

(de Décembre)

Aurait-on renforcé le rideau de betteraves ?

Si nous recevons régulièrement les journaux de Bruxelles et de Liège, nos confrères louvanistes ne nous ont encore rien envoyé du tout cette année. Nous leur rappelons bien amicalement qu'un échange de presse est, par définition bilatéral. C'est grâce à la complaisance d'une fidèle correspondante louvaniste que nous avons pu malgré tout effeuiller les productions des eschollers griffonneurs très catholiques. (sauf l'Escholier !). Un effort, A.U.B. te Leuven !

Pléthore de canards estudiantins d'ailleurs cette année à Louvain :

Nous relevons dans le « Mercure », journal des Sciences Economiques, ce qu'un cercle facultaire peut réaliser lorsqu'il est bien organisé.

Dans « Alternative », très bonne revue des Etudiants latin-américains, une étude sensée sur la réforme urbaine à Cuba.

Dans « Parole », journal indépendant, à gauche assez nettement, d'excellente tenue, un intéressant flash sur la révolution algérienne.

De Louvain encore, « Paroisse Universitaire », périodique des EUDAC.

« L'Ergot » toujours égal à lui-même, un des meilleurs de Belgique, qui sous le titre « Le temps des assassins », fustige les injustifiables attaques avec coups et blessures dont se sont rendus coupables des étudiants flamings sur des wallons... et des suisses !

« Lex » revue du Droit, Philo, ou G. Desmet (ce n'est pas le coureur cycliste), se livre à une étude intéressante sur le syndicalisme étudiant vu, disons un peu à droite.

A Liège, Cité Ardente, terre de travailleurs, bien peu de chose :

« Perspective » a sorti le plus mauvais numéro de sa carrière (nous en avons déjà parlé) et « La Gauche Universitaire », des poèmes cubains.

Quant à la fameuse nouvelle équipe rédactionnelle du « Carabin », nous attendons toujours, la lame à l'œil, qu'elle accouche (et pas d'une souris).

Oui, nous nous sentons bien seuls !

Comme Interuniversitaires, « L'ETUDIANT M.U.B.E.F. »

le Vaillant — janvier 1963 NOS MEILLEURS VŒUX pour 1963

A tous, bloqueurs, manche-à-balles, gaindailleurs, noceurs, syndicalistes, délégués, je m'en fichistes, students et professeurs...

consacre son numéro de décembre au Congrès du M.U.B.E.F., c'est assez naturel.

Il reste toujours fort modeste, mais sa valeur est au moins quadruplée depuis que Claude Javeau n'y déconne plus - (sans rancune, Cher Vieux Claude, car dans d'autres journaux, tu t'es déjà révélé excellent).

« En Avant » se payera à l'avenir 10 gros francs, mais on en a pour son argent ; Nous n'approuvons pas une ligne de ce que J.M. Roberti peut écrire, mais il écrit bien !

Enfin, « L'action Politique » revue des Etudiants Sociaux Chrétiens belges, réapparaît et son standing a place assez bien au-dessus des autres revues politiques d'étudiants. A leur tour les E.S.C. consacrent une étude au syndicalisme étudiant et concluent : « Les organisations politiques (d'étudiants) constituent en effet des têtes de pont capables de traduire sur le plan gouvernemental, les légitimes aspirations des étudiants ».

De l'étranger, nous avons reçu :

« Quartier Latin » (Montréal) journal d'étudiants presque quotidien (!).

« Profil » l'excellente revue de Munich et les revues de l'U.I.E. et du C.O.S.E.C., où nous n'avons rien relevé de directement intéressant.

N.D.L.R. : Ami Lecteur, si tu veux avoir une idée claire du monde étudiant et de ses problèmes, lis les journaux d'étudiants. Ils ne sont pas tous aussi bons, mais tous ont demandé bien des sueurs, bien du désintéressement et bien de exploits techniques. Encourage ceux qui pensent pour toi !

Nous tenons leurs adresses à ta disposition !

Peter Stuyvesant

... tellement plus agréable



1 "FILTRE MIRACLE"



2 TABAC RICHE, SAVOUREUX



3 FORMAT "KING SIZE"



Voulez-vous éprouver cette plénitude de satisfaction que donne un tabac riche et savoureux ? Alors allumez une Peter Stuyvesant... la cigarette internationale qui vous fera découvrir le vrai plaisir de fumer. Car la Peter Stuyvesant a bien plus de goût, grâce à la richesse de ses tabacs, à son "filtre miracle", à son format "King Size".

Achetez dès aujourd'hui un paquet de Peter Stuyvesant... tellement plus agréable !

LE PASSEPORT INTERNATIONAL POUR LE VRAI PLAISIR DE FUMER

Peter Stuyvesant - Paris, New York, Londres, Bruxelles, Rome, Sydney, Montréal

MARC ORAISON

LES INQUIÉTUDES DES JEUNES DE NOTRE TEMPS

Le mot « jeune » a deux significations. « **Etre jeune** », c'est être vivant. C'est essentiellement une attitude de souplesse, d'adaptabilité, c'est une réponse dynamique aux situations nouvelles, une aptitude affective à pouvoir renouveler un ordre reconnu caduc, non par besoin de bouger mais par souci de constante progression.

Ici, nous voulons plutôt parler « **des jeunes** », c'est-à-dire d'une certaine catégorie de population groupant, du point de vue psychologique, ceux qui évoluent entre la puberté et l'état adulte. L'individu cesse d'être « un jeune » dès qu'il est en situation de relations équilibrées, ayant acquis le droit à la parole au même titre que les autres, la capacité d'assumer ses responsabilités personnelles dans la société, dans le mariage, ceci impliquant un engagement à très longue échéance. L'individu « s'installe ». N'étant plus « un jeune », il peut bien sûr « rester jeune ».

Alors que l'enfant, dans la période de 7 à 12-13 ans, est dans un état de latence, de sécurité transitoire, l'écllosion de la puberté remet tout en question. Pendant son équilibre antérieur, essentiellement statique, l'adolescent cherche une autre manière de vivre, d'exprimer son dynamisme, en un mot une autre manière d'aimer. Les manifestations de son agressivité et de sa sexualité témoignent d'un besoin profond d'étendre son champ de relation.

N'étant pas encore capable d'assumer une vie de relations suffisante et de s'engager pleinement, il passera quasi nécessairement par une période de véritable angoisse. Comme un nageur n'ayant jamais plongé, il aura à la fois envie et peur de se jeter à l'eau. Cette ambivalence, cette contradiction des sentiments provient de l'incertitude sur la manière dont il jouera son rôle dans la société : sera-t-il accepté, compris, reconnu comme adulte ?

Inapte à s'exprimer, à lui-même comme aux autres, aspirant à un équilibre affectif, le jeune cherche, souvent inconsciemment, un système de relations grâce auquel il puisse se réaliser. On peut prévoir que cet état ambivalent suscitera des réactions disproportionnées.

Le conflit qui en résulte avec le monde extérieur est pratiquement insoluble (temporairement). Aussi l'adolescent aura tendance à se réfugier dans un monde imaginaire (révasseries sexuelles et autres), où, par compensation, il trouve « sa » place. Il est cependant appelé à dépasser progressivement cette pure évasion pour envisager son avenir réel, afin de percevoir son engagement futur dans la réalité des relations avec autrui. Ici encore, l'angoisse le guette car, véritablement, s'engager dans le temps, c'est marcher vers sa mort.

Il s'agit donc à la fois pour lui d'assumer sa condition mortelle et ses responsabilités sociales. On ne peut répondre à ces exigences, on ne peut résoudre l'angoisse en une saine inquiétude (qui est non-repos, besoin de vivre) que dans la mesure où le monde nous apporte des éléments sécurisants.

Or si, à toute époque, la jeunesse a ainsi cherché sa place dans la société des hommes, il semble bien que notre monde actuel d'adultes soit particulièrement désarçonné par cette demande implicite qui lui est faite. Le bouleversement intérieur d'un jeune retentit sur l'équilibre familial ; la question qu'il pose aux adultes réveille en eux des souvenirs dramatiques, plus souvent enfouis que dépassés. C'est un fait que, de nos jours, **les adultes eux-mêmes se cherchent !**

D'où une coloration particulière donnée à l'inquiétude des jeunes d'aujourd'hui. Plus qu'en 1930, l'insécurité profonde du monde des adultes complique leur situation. Ils doivent assumer à la fois leur propre crise et la crise de croissance d'un monde en plein changement, où les structures existantes sont très rapidement confrontées, bouleversées, où le phénomène de socialisation surcité par le développement vertigineux des moyens de communication conduit à une ébauche d'humanité nouvelle, prenant une conscience collective d'elle-même.

Nous vivons une transition extrêmement difficile entre deux conceptions de l'organisation de la société humaine et de la famille : passage d'une conception « paternelle » à une conception « fraternelle », visant à une démocratie d'adultes. La famille recherche un nouveau style de vie ; en attendant, nombre de climats familiaux sont dangereusement pathogènes.

Si l'on peut être résolument optimiste quant à l'issue de cette crise de croissance, il n'en demeure pas moins que **les jeunes vivent cela dans un monde d'adultes désarçonnés.**

Ainsi, dans le cas des bandes de « blousons noirs », on voit, soûlé par l'encre rouge, le drame d'une jeunesse plongée dans un climat affectif, familial, totalement pathologique.

Il appartient aux adultes de prendre conscience de cette angoisse des jeunes, afin de les aider à évoluer vers une inquiétude constructive. Or il n'est pas facile d'entendre un jeune, d'être entendu par lui, de dialoguer. Pour comprendre ce que l'autre veut dire, il faut l'**écouter**, et ce n'est pas simple. L'adulte, confronté à un jeune, subit toujours une agression (rappel des souvenirs de jeunesse, réveil de l'angoisse de la vieillesse et de la mort).

Les jeunes ont besoin d'être écoutés, de recevoir une réponse ferme, de rencontrer de vrais adultes, ayant acquis leur propre sécurité, ayant assumé leur angoisse de mort par une foi personnelle en la Résurrection, vivant leur condition d'homme dans une perspective de mystique chrétienne authentique.

Cette mystique est à base d'amour. Cet amour qui est la découverte que l'on est en relation et qu'on se veut du bien l'un l'autre ; c'est tout l'être qui découvre que l'autre existe et que l'on a quelque chose à faire ensemble. Loin de se perdre dans les nuances métaphysiques, il s'agit de découvrir la religion du Christ comme Amour, seule joie vitale, existentielle. Le chrétien s'aidera des découvertes de l'humanisme technique, il participera à ces découvertes, mais en sachant que les techniques ne suffisent pas à résoudre le dernier mot de l'angoisse humaine.

LE PROFESSEUR BERGOUNIOUX

auteur de « Origine et destin de la vie »

BIENTOT A LIÈGE

Cherchez-vous la signification profonde et véritable de la nature ?

Croyez-vous que les progrès scientifiques permettront de plus en plus de considérer Dieu comme un mythe périmé ?

Vous préoccupez-vous de penser chrétiennement le monde ?

Etes-vous installé dans la « certitude » paresseuse de celui qui ne se pose pas de questions ? Celles-ci ne manquent pourtant pas :

Quand la vie, puis les hommes, sont-ils apparus sur terre ? Comment ?

La vie naquit-elle de la matière inerte ? Sommes-nous le résultat de transformations successives... du poisson au tétrapode, du reptile à l'oiseau, du mammifère au préhistorien... ?

L'âme a-t-elle éclaté dans le corps humain ou y fut-elle insérée ?

Telles sont les questions auxquelles le Professeur BERGOUNIOUX a accepté de répondre à l'invitation des jeunes des Mouvements d'Action catholique de la région liégeoise.

F.M. Bergounioux, professeur de géologie et de paléontologie, directeur du laboratoire de géologie de l'Institut catholique de Toulouse, est maître de recherches au Centre National de la Re-

cherche Scientifique de France.

Personnalité débordante de vie, à l'écorce rude, il n'est en rien semblable aux fossiles qu'il étudie ! Prêtre de l'Ordre des Franciscains, il suit l'exemple de Saint-François en observant attentivement la nature.

Le 19 février 1963, à 20 heures, au Palais des Congrès de Liège, le Professeur Bergounioux expliquera notamment comment la vie est née, comment l'homme a émergé de l'animal lors de l'apparition du psychisme réfléchi qui succéda brusquement au psychisme simple de l'animal et conféra ainsi à l'homme liberté, responsabilité et spiritualité. Ses qualités de prêtre et de savant permettront au conférencier de nous révéler par la fresque de la vie passée l'action incessante, à la fois transcendante et immanente, de l'Amour qui mène le monde à travers le temps.

Rappelons que cette conférence aura lieu le 19 février 1963, à 20 heures, au Palais des Congrès de Liège. Entrée : 25 francs. Réservation gratuite, dès le 1^{er} février, à la Maison des Jeunes (1^{er} étage), 29, rue du Vertbois (de 16,30 H. à 18,30 H. en semaine), et à la Maison ETINCEL, 46, Passage Lemonnier à Liège.

Le coin des E. U. D. A. C.

ECHOS DE LA SARTE...

On va me reprocher, au moment où je parle de ce week-end (hautement mémorable !) de vanter ma marchandise ! Je le dis de suite : Si la Sarthe fut cette année un franc succès, j'en attribue tout le mérite à ceux qui y ont participé, à ceux qui nous ont reçu avec leur traditionnelle gentillesse et bien entendu tout particulièrement au R.P. Dingemans qui sut, avec tout le talent que nous lui connaissons, susciter une réflexion profonde et sérieuse autant que réaliste. Que tous ceux-là (et ceux que j'oublie) acceptent notre reconnaissance.

**

Quelques détails : environ 50 participants arrivés à l'heure prévue au rendez-vous (tout arrive !). Cette année, tous les repas étaient préparés là-bas par des volontaires ; aucun accident grave n'est encore à déplorer ; il est vrai que la grâce et la bonne volonté de nos cordons bleus nous auraient fait digérer bien plus coriace.

Le soir un premier exposé, après le souper, vus de Grèce délicieusement commentés par des spécialistes du folklorico-tourisme (renseignements au bureau). Nuit dont les commentaires ne peuvent décemment sortir de la petite histoire (aucun renseignements au bureau).

Le matin, sainte messe, 2 exposés et après le dîner échange de vue très actif sur les EUDAC.

**

Parlons brièvement de ces exposés (ceux qui voulaient en savoir plus pouvaient venir !)

L'affiche annonçait comme thème : « Les Béatitudes » quelques attitudes évangéliques fondamentales dans la vie actuelle.

Nous constatons d'abord que nous ne prenons pas assez la foi en considération. En quoi avons-nous vraiment cette foi qui sauve ? Nous avons sans doute le devoir de douter de la foi tant que l'on cherche la vérité, tant que l'on cherche des signes de Dieu dans le monde, mais souvent on nous a appris la solution avant le problème. On de-

vient sectaires, on n'est pas dans le coup. Croire, c'est avoir une telle ouverture sur le monde que les réponses de Dieu nous apparaissent vraiment comme des réponses.

Par la foi, le chrétien devient prophète dans le sens de celui qui, connaissant Dieu et voyant agir le peuple, juge, met en garde et peut présumer de l'avenir en fonction de ce qu'il voit ; le chrétien doit être de plus en plus en conaturalité avec Dieu ; plus on fréquente quelqu'un, plus on devine facilement ses réactions.

Nous manquons aussi de souplesse ; on ne nous demande pas une série de fidélités, mais une fidélité permanente.

Soulignons encore un aspect de la foi : chaque fois que nous découvrons un nouvel aspect de Dieu, nous renforçons notre fidélité et nous nous identifions d'autant mieux. C'est cela la fécondité de la foi, c'est elle la foi qui nous sauve. La foi transforme notre regard, nous transporte au delà de la raison et non à côté.

Nous entendons ensuite parler des divers dangers qui guettent la foi.

La 1^{re} tentation est celle des gens bien, la tentation de magie qui consiste à obliger Dieu à nous servir, à l'utilité pour notre réussite, fut-ce même au prix d'un grand effort (Cf. le P. Dingemans).

La tentation d'idolâtrie est plus apparente : on remplace Dieu par l'argent, l'ambition ou le charnel. Nous nous servons de l'argent pour nous situer par rapport à la médiocrité des autres ; nous cherchons des marques d'estime pour nous convaincre de notre valeur et pour suppléer à notre carence ; nous subissons parfois l'influence de toute une civilisation faussant totalement les valeurs réelles. Toujours méfions-nous, quand nous croyons posséder, de ne pas être possédés.

Et enfin dans un dernier exposé nous tirons quelques conclusions pratiques.

Il y aura toujours conflit entre le poids des réalités terrestres et les moments de contemplation directe ; et pourtant nous devons à tout prix avoir un

sens profond de Dieu en même temps que des réalités terrestres. Ecartons de suite le mythe du surnaturel pur ou de l'angélisme.

Dieu nous demande de participer au mouvement de l'humanité vers Lui en découvrant les besoins auxquels nous pouvons répondre par notre travail humain. C'est cela l'espérance, participer au mouvement dans les limites de notre condition. On comprend les reproches du monde sceptique au progrès spirituel si les chrétiens ne sont pas aussi à la pointe du progrès dans d'autres domaines.

Il faut bien sur nous arranger pour consacrer un certain temps à Dieu régulièrement mais la prière ne remplace pas l'impuissance. Dans le terrestre, nous devons aussi nous engager en nous demandant dans quelle ligne profane nous pouvons être utiles ; nous demander aussi comment nous pouvons transmettre le message évangélique par notre style de vie sans hésiter à en révéler la source. On n'aime pas les relateurs, mais bien les gens qui vivent dans la vérité.

Et nous terminerons ce bref (et très incomplet) rapport sur une note essentiellement optimiste et profondément chrétienne : notre meilleur témoignage consiste à montrer que notre attente de Dieu est réellement un mobile, et donc la source profonde de notre joie.

**

Dans le débat d'ensemble qui suivit le week-end et qui fut préparé dans une brève réunion des responsables, nous avons mis au point un programme audacieux de vie spirituelle à proposer à tous les équipiers. Il est suffisamment souple pour que chacun puisse l'appliquer de manière tout à fait personnelle. Nous avons estimé qu'il fallait être exigeant vis-à-vis de ceux qui disent vouloir faire quelque chose. Il semble loisible, comme nous l'avons déjà dit précédemment, de s'assurer d'abord une vie spirituelle profonde et réelle, sans pour autant négliger notre entraînement ; rappelons une phrase de R.P. Dingemans ; l'action d'un chrétien est de révéler le Message par son style de vie sans hésiter à en révéler la source. C'est ce qu'essayent de faire les 20 équipes actuellement sur pied ; avis aux amateurs, à bon entendeur, salut !

Pierre MEURANT.

LE CONGRES D

ou par J. M. Rikkers

N.D.L.R. — Ce compte-rendu du Congrès du M.U.B.E.F. a été réalisé pour nous par J.-M. Rikkers, que nous remercions vivement de sa collaboration.

Nous avons estimé en effet que nous avions le devoir de renseigner nos lecteurs sur la teneur exacte des résolutions et notions votées à ce Congrès. Que le lecteur veuille bien considérer ce compte-rendu comme un travail d'information, sans plus. Les conclusions sont celles de J.-M. Rikkers. Elles n'engagent pas notre journal.

Il est clair en effet que si nous approuvons certaines résolutions, il en est d'autres auxquelles nous ne pouvons souscrire, certaines même que nous devons sans doute combattre.

Néanmoins, nous estimons qu'il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement. Ce Congrès fut un Congrès de déblayage et d'information; il n'engage pas l'assemblée du M.U.B.E.F. Nous attendrons donc Pâques et les prises de positions de l'Assemblée Générale sur les résolutions votées au Congrès pour nous prononcer plus nettement.

Notre journal tient toutefois à féliciter les organisateurs de Congrès pour sa remarquable organisation, et considère que la somme de travail dépensée par ceux qui ont mis sur pied ce Congrès, étant purement désintéressée et dans le seul souci du bien-être des étudiants, mérite de toutes façons le respect.

L'ESPRIT DU CONGRÈS :

Un mois, dont quinze jours de vacances, nous sépare du Congrès du Mouvement des Etudiants Universitaires Belges d'Expression française. Maintenant que les passions sont apaisées, il convient de faire le bilan. Celui-ci, sans conteste, est positif. Si le Congrès a fait apparaître des divergences sur certains points (dont on discute encore l'opportunité et le caractère étudiant), sur les problèmes relevant spécifiquement du syndicalisme étudiant la quasi-unanimité s'est faite et les oppositions n'ont porté souvent que sur des points de détails.

Dans quel esprit le Bureau du MUBEF a-t-il voulu organiser ce Congrès ?

A) Le Bureau a voulu faire de ce Congrès, un CONGRES DE TENDANCE. En effet, il avait demandé aux différentes UG et AG d'éviter le vote de discipline (c'est-à-dire par UG ou AG) et de laisser à chaque délégué le soin d'exprimer son opinion propre. Mais alors dira-t-on, les délégués ne représentaient-ils personne ? Ils ne représentaient en tout cas pas, tous les étudiants de toutes les Universités et Grandes Ecoles francophones du pays. La plupart des délégués étaient bien mandatés par leur Cercle facultaire et donc par les étudiants inscrits au Cercle mandant, mais leur vote n'engageait qu'eux-mêmes. C'est d'ailleurs cela que voulait le Bureau du MUBEF : connaître les tendances qui se dégagent parmi ceux qui s'occupent des problèmes étudiants ou qui ont le désir de s'y intéresser (car aucune connaissance préalable n'était requise pour participer au Congrès). De plus, certains étudiants n'étaient mandatés par personne et participaient aux travaux à titre personnel. Il avaient néanmoins droit de vote et d'intervention, pour autant qu'ils fussent intégrés à une délégation (40 délégués par UG ou AG). Cette dernière constatation corrobore ce que nous disions plus haut.

Qu'on ne dise plus maintenant que certaines prises de position ont impliqué le monde étudiant alors qu'elles n'ont engagé que leur auteur !

Le souci d'organiser le Congrès sur de telles bases est amplement justifié par le fait qu'actuellement en Belgique, les problèmes du syndicalisme étudiant n'intéressent (malheureusement) qu'une minorité. Ce Congrès était l'occasion offerte à chacun de se documenter (tous les étudiants étaient invités à participer aux séances de commissions et à l'Assemblée Plénière, sans nécessairement avoir droit de vote). Si on sait que la délégation liégeoise fut nombreuse de moins de 30 membres (alors que le maximum était de 40), nous devons constater que beaucoup ont discuté de questions qu'ils ne connaissaient pas.

Le Congrès n'a jamais eu l'intention de représenter TOUS les étudiants. Son but était de découvrir les tendances du milieu du syndicalisme étudiant et de permettre à des néophytes de se documenter.

B) Le Bureau du MUBEF n'a pas voulu que ce Congrès soit statutaire — ce qui montre s'il en est encore

besoin, la conscience qu'il a de la relativité des motions adoptées —. Toutes les motions approuvées par l'Assemblée Plénière du Congrès ne seront exécutoires qu'après ratification éventuelle par l'Assemblée Générale du MUBEF qui aura lieu avant les fêtes de Pâques.

En conclusion, cessons de contester une représentativité qui n'existait pas et qu'aucun congressiste de l'ULG ne cherchait d'ailleurs à s'octroyer. La question de la représentativité fait d'ailleurs l'objet d'un plan présenté par l'Association des Etudiants en Droit devant l'Assemblée Générale de l'ULG.

LES RAPPORTS DES COMMISSIONS :

A) La commission des Affaires Extérieures :

Il y a dans le monde deux organisations internationales d'étudiants, la C.I.E. — confédération internationale des étudiants — et l'U.I.E. — union internationale des étudiants —. Le caractère représentatif du MUBEF a été reconnu par ces deux organismes. La CIE reconnaît le MUBEF et la V.V.S. — vereniging der vlaamse studenten — dans le cadre d'une délégation nationale belge, tandis que l'UIE reconnaît le statut de membre associé séparément au MUBEF et à la V.V.S.

Le MUBEF est résolu à avoir une politique de présence active — participation aux réunions internationales — et à défendre certains principes parmi lesquels il faut mettre en évidence, l'unité du monde étudiant et la coopération active avec les pays du Tiers-Monde.

a) Unité du Monde étudiant : L'existence de deux organisations internationales différentes est une des conséquences de l'opposition Est-Ouest. Comme quelques organisations nationales telles l'UNEF (France) l'UNURI (Italie), le MUBEF a décidé de dépasser cette opposition irréductible entre l'Est et l'Ouest et de lutter pour l'Unité Mondiale des Etudiants. C'est dans cette optique qu'il faut comprendre la double affiliation du MUBEF à l'UIE et à la CIE.

b) Coopération avec le Tiers-Monde : Le Mubef en accord avec la VVS est résolu à coopérer concrètement avec les étudiants du Tiers-Monde. C'est pourquoi ces deux organisations ont chargé l'U.C.O.D. — University Clearing Office for the Developing Countries — de centraliser les demandes et les offres d'emploi. Résolutions présentées par la commission des Affaires Extérieures :

A) La défense de la paix :

La commission des AE : rejette toutes les théories qui fondent la défense de la paix sur l'équilibre de la terreur, de même que l'acquisition d'une force de frappe notoriale ou internationale, condamne toute attitude qui consiste à engager la Belgique dans un système d'alliance où elle peut de moins en moins se faire entendre,

s'oppose à toute augmentation du budget de la défense Nationale et à toute prolongation du service militaire, affirme que la guerre n'est pas inévitable et prône la coexistence pacifi-

que dont le premier élément doit être un désarmement général et contrôlé, précédé d'un arrêt des essais nucléaires,

se solidarise avec la lutte des peuples colonisés pour leur indépendance. B) Le Marché Commun :

La commission des AE : se réjouit de la réalité du Marché Commun, pour autant qu'il soit un élément véritable de coopération internationale,

préconise la création auprès de la CEE et du Conseil de l'Europe, d'une Commission Consultative groupant les Unions nationales d'étudiants des pays du MC et des pays associés.

C) Relations internationales étudiantes :

D) La coopération : La commission des AE : mandate l'UCOD pour traiter avec les organisations internationales et les gouvernements locaux,

constate que les étudiants des pays du Tiers-Monde représente une des forces les plus authentiquement progressistes de ces pays,

souhaite que l'UCOD étende son activité au recrutement de techniciens non-universitaires. annonce la création de la revue « Révolution Culturelle ».

B) La Commission de la Coordination Culturelle :

La commission de la coordination culturelle :

considère que la démocratisation des études restera vaine, si l'étudiant ne peut acquérir la culture qu'il est en droit d'attendre de l'Université,

s'est fixée deux buts : — travailler activement à la diffusion de la culture sous tous ses aspects dans le milieu étudiant.

— assurer aux jeunes artistes une audience maximum auprès du public.

C) La Commission des Affaires Syndicales et Doctrinales :

Depuis longtemps chacun sait l'importance qu'a pris le fait économique dans la vie nationale et dans les rapports internationaux. Dans les facteurs de production premiers figurent non seulement les facteurs traditionnels comme la main-d'œuvre, les moyens de production, etc., mais aussi l'indispensable force créatrice intellectuelle

— des cadres employés dans la vie économique

— de ceux qui œuvrent à l'expansion de cette force créatrice.

Ce potentiel intellectuel est façonné par tout l'appareil de l'enseignement qui utilise pour ce faire d'autres forces productives. Ainsi le travail universitaire qui provient de la conjugaison du travail des professeurs, des étudiants, du personnel scientifique.

La place de l'étudiant à ce stade est justifiée par le rôle qu'il joue dans le développement de sa propre qualification, rôle de création d'un bien de production différé : le potentiel intellectuel de la Nation.

Pour ces raisons, la commission réclame la reconnaissance du statut de jeune travailleur intellectuel à l'étudiant et estime qu'à ce titre l'étudiant a droit :

— à la sécurité sociale, qui socialise les risques qu'il encourt,

— à une juste rémunération de son effort,

— à décider de tout ce qui intéresse sa condition, tant sur son lieu de travail qu'en tant que citoyen.

Cette résolution a été présentée à l'Assemblée Plénière du Congrès par Michel Molitor, président de la Commission des Affaires Syndicales et Sociales du MUBEF.

Dependant pour la facilité des travaux du Congrès, cette Commission, importante s'il en fut, a été divisée en quatre sous-commissions :

— Présalaire et démocratisation de l'enseignement.

— Coopération.

— Sécurité sociale.

— Services universitaires.

I. Commission du Présalaire et de la Démocratisation.

1) Démocratisation de l'enseignement : L'image de la population universitaire est l'image renversée de la population active du pays.

Il faut remédier à cet état de chose pour rompre le malthusianisme des diplômés par nécessité économique, pour apporter un sang neuf à l'économie, pour respecter une exigence de justice.

2) Critique des palliatifs existants :

a) le prêt d'études ne supprime pas les inégalités ; fait de l'étudiant, n'ayant en vue qu'une réduction maximale de sa dette, une bête à concours ; obère les premières années de la vie professionnelle de l'étudiant emprunteur.

b) le système des bourses fait de l'étudiant un assisté et nie ainsi le caractère de jeune travailleur intellectuel de l'étudiant ; n'a pas atteint toutes les classes de la société.

3) Salaire d'études :

La commission considère le salaire d'études généralisé comme la seule solution tenant intégralement compte de

Les fonds du salaire d'études devraient être gérés par une caisse autonome, dotée de la personnalité civile, près le Ministère de l'Education Nationale. Le Conseil d'Administration de cette caisse devrait être formé paritairement de délégués étudiants d'une part et de représentants du Gouvernement et du Parlement d'autres part.

6) Modalités d'application : la commission : ne considère pas comme une forme valable de salaire d'études le fait d'octroyer une rémunération par palliers, en commençant par la distribuer aux étudiants des dernières années.

ne reconnaît pas à l'Etat le droit d'user de l'octroi ou du retrait du salaire d'études pour influencer le développement de l'un ou l'autre secteur de l'économie.

L'instauration du salaire d'études ne peut être vraiment efficace dans la voie de la démocratisation de l'Enseignement que si une action vigoureuse est entreprise parallèlement dans divers domaines :

1) instauration du système de l'école unique pour retarder l'âge du premier

NOUS SERONS ENSUITE REÇUS A L'HÔTEL DE VILLE, puis EN LA COMMUNE FOLKLORIQUE DE S^t PHOLIEN, APRÈS QUOI NOUS NOUS TROUVERONS DANS L'ATMOSPHÈRE FAVORABLE AU TRAVAIL SÉRIEUR DES COMMISSIONS QUE NOUS ENTREPRENDONS AUSSI TÔT !



... par Guy Harmel (ironique)

la définition de l'étudiant comme travailleur intellectuel et comme un élément essentiel d'une véritable démocratisation de l'enseignement.

4) Financement :

Le projet serait financé : — par un impôt direct sur les revenus dépassant un certain plafond

— par une taxe spéciale sur les revenus des entreprises privées

— par un fonds du budget de l'Etat près le ministère de l'Education Nationale.

5) Gestion :

choix (fixé actuellement à 12 ans).

2) allocations familiales d'études progressives pour l'enfant qui poursuivrait ses études au-delà de la scolarité obligatoire.

3) scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans.

4) révision des programmes et examens du secondaire.

5) droit de vote à 18 ans.

7) Salaire d'études généralisés : La commission exige le salaire d'études car, — tout étudiant quelque soit sa classe sociale est un jeune travailleur intellectuel ;

M. U. B. E. F.

... (sérieux) ...

tout étudiant, quelque soit sa situation sociale, représente le même in-
teressement ;

tout étudiant, quelque soit sa situation sociale, a le même droit aux
responsabilités et à la formation de
personnalité.

En conséquence, — l'objectif immé-
diat de tout mouvement syndical étu-
diant est le salaire d'études généralisé ;
cet objectif doit être réalisé avec
les forces vives de la Nation — Parle-
ment et Syndicats — ;

En attendant l'instauration du sa-
laire d'études, le montant individuel des
bourses doit être augmenté et leur sys-
tème organisé.

Moyen d'action :

Le droit de grève doit être re-
connu à l'étudiant car, en tant que
travailleur intellectuel il y a droit.

La commission demande le retrait
immédiat et définitif des projets sur le
dépense de l'ordre qui menacent le
droit de grève.

La commission condamne le fait
de vouloir intercaler le service militaire
entre les études secondaires et les étu-
diants supérieures.

Commission de la cogestion.

Motion n° 1 :

La commission propose la création
d'une commission permanente de coges-
tion, compétente pour tous les pro-
blèmes ou les problèmes sus-mention-
nés.

La commission réclame la participa-
tion des étudiants à l'organisation de
la distribution des bourses au sein d'une
commission paritaire Etudiants-Fonds
National des études.

La commission réclame la parité au
sein des conseils d'administration de
tous les services intéressant les étu-
diants.

La commission souhaite qu'au sein
des conseils facultaires et du conseil
général, le corps professoral, le
personnel scientifique et les associations
d'étudiants soient repré-
sentés paritairem.

Motion n° 2 :

La commission réclame sur le plan
national ; la création d'une commission
paritaire (Ministère-Etudiants) chargée
de contrôler l'affectation des subsides
et de définir les postes et organisa-
tion devant être subsidés, d'allouer
directement au MUBEF et au UG des
des.

La commission réclame sur le plan
national ; la création dans chaque univer-
sité d'un organisme paritaire et indé-
pendant, doté de la personnalité juri-
dique et chargé de répartir les subsi-
des entre les différents postes et orga-
nismes définis à l'échelle nationale.

Commission de la sécurité sociale.

Motion n° 1 :

La commission revendique la consti-
tution en un premier temps d'une mu-
tuelle spécifiquement étudiante à objec-
tivement limité (remboursement
soins de santé, épargne pré-nup-
tiale, etc.).

La commission insiste sur le fait que
la mutuelle spécifiquement étudiante
se transforme en un second temps
en une organisation élargie de sécurité
sociale étudiante rattachée à l'ONSS,
prenant dès lors les secteurs sui-
vants :

— allocations familiales
— assurances maladie-invalidité
— création d'une maison de repos.
La commission exige dans les plus
brefs délais, des services sociaux des
universités :

— l'examen médical complet, obliga-
toire et gratuit ;

— la création d'un service gratuit de
consultation médicale ;

— la création d'un service juridique
gratuit à la disposition de tous les étu-
diants ;

— la création d'une garderie d'en-
fants dans chaque Université pour les

enfants de toutes personnes occupées
à l'Université ;

— la création d'un fonds assurant le
pécule de vacances pour les étudiants
dépendant des services sociaux.

Motion n° 2 :

La commission propose pour la consti-
tution de cette mutuelle étudiante,
l'aménagement d'un organisme existant
sous réserve des conditions suivantes :

— cogestion Etat-étudiants

— accès à la Mutuelle réservé aux
étudiants (à leur conjoint et à leurs
enfants).

N.B. Si cette réalisation s'avérait im-
possible, la commission réclame la
création d'un organisme nouveau dans
les conditions précitées.

Le financement serait assuré par :

— une cotisation payée par l'étu-
diant ;

— une subvention annuelle payée
par l'Etat à la Mutuelle.

La commission réclame la création
d'une commission paritaire pour la ges-
tion de l'organisme ainsi créé.

La commission propose que tous les
étudiants, y compris les étrangers rési-
dant en Belgique, doivent obligatoirement
s'y affilier.

IV. Commission des Services Universitaires.

1) Centrales d'Achat :

La commission prend acte de la vo-
lonté des dirigeants des Centrales
d'achat de rester partie intégrante du
MUBEF.

La commission se prononce pour un
contrôle total et efficace pour les étu-
diants des Services d'Impressions des
cours.

2) Librairie :

La commission souhaite la suppres-
sion de l'accord entre le Cercle de la
Librairie et les Editeurs qui empêche
ces derniers de traiter directement avec
les services librairies des Universités et
grandes Ecoles.

3) Logement étudiants :

Politique à court terme :

a) les « kots » : la commission de-
mande que les UG entreprennent une
action d'information de la masse étu-
diant sur la SITUATION DU LOGE-
MENT et la politique pratiquée pour
y remédier ;

b) les maisons communautaires : la
commission demande l'établissement ou
le rétablissement des subsides pour ces
maisons.

c) les cités ; la commission réclame
la cogestion des cités et une organisa-
tion basée sur celle des maisons com-
munautaires.

d) les navetteurs : la commission de-
mande la mise sur pied de possibilités
d'hébergement temporaire pour ceux
des navetteurs qui le désireraient.

Politique à long terme :

a) la commission préconise la mise
sur pieds dans chaque « conurbation »
universitaire d'une fondation logement ;

b) la commission préconise la gestion
de ces fondations par une commission
composée d'étudiants et de représen-
tants des donateurs et des services
techniques ;

c) la gestion par ces fondations des
maisons communautaires qu'elles subsi-
dieraient ;

d) la construction de HLM.

En ce qui concerne les restaurants, la
commission demande une allocation de
subsides proportionnelle aux repas ser-
vis.

D) La Commission des Relations avec les Organismes

Extérieurs :

La commission considérant l'existence
du MUBEF et de la VVS souhaite la
poursuite des contacts bilatéraux ;

E) Commission de la réforme des Etudes.

I. Rapport introductif :

Position du problème : la commission
a pour tâche de dégager les grands

traits communs à toutes les disciplines
universitaires et sur le plan de la ré-
forme des études, et sur celui de la
réforme des méthodes d'enseignement ;
de définir la position du MUBEF sur
ces problèmes et tracer ainsi une ligne
de conduite générale aux revendica-
tions des étudiants vis-à-vis des autori-
tés académiques et ministérielles.

a) Réforme des études :

— actualisation des programmes d'é-
tudes ;

— multiplication des cours à option
dans les dernières années afin de ren-
dre les études plus personnelles ;

— au minimum au niveau des can-
didatures, établir des programmes-types
communs aux diverses universités dans
le cadre d'une même discipline ; ceci
afin de permettre aux étudiants de
changer d'établissement d'enseignement
sans difficultés.

b) Réforme des méthodes d'enseigne- ment :

— réduction pour les candidatures du
nombre d'étudiants assistant ensemble
aux enseignements ex-cathédra en diver-
sifiant ceux-ci selon la section ;

— réduction du nombre d'heures
consacrées à l'enseignement ex-cathe-
dra ;

— développement des séminaires et
exercices pratiques sous la direction
de professeurs, d'assistants.

c) Réforme des méthodes d'examens :

— la commission réclame l'étalement
des examens, mais les modalités de cet
étalement sont difficiles à préciser ;
en ce qui concerne les enseignements
donnés ex-cathedra, l'étalement ne sem-
ble pouvoir se faire que par un systè-
me de partiels et l'instauration de cours
trimestriels ;

en ce qui concerne les séminaires et
exercices pratiques, il semble qu'ils doi-
vent entrer en ligne de compte pour
l'établissement de la cote des étu-
diants ;

— il semble logique dans le cadre
d'une réforme d'examens de défendre
le principe suivant : un examen réussi
ne doit pas être représenté au cours
de la même année.

II. Motions :

Motion n° 1 : la commission souhaite
que tout projet de réforme des études,
des méthodes d'enseignement et des
examens soit soumis pour avis aux orga-
nismes représentatifs du personnel
scientifique et aux associations compé-
tentes d'étudiants.

Motion n° 2 : de la finalité de l'Uni-
versité ;

a) Fonction de l'Universitaire : le di-
plômé universitaire est destiné à jouer
dans la société un rôle de cadre ce
qui implique des capacités de direction
et de contact social, une valeur huma-
niste, une culture générale et une cul-
ture approfondie de sa branche parti-
culière ; un rôle de technicien ce qui
implique une haute valeur scientifique
spécialisée ; un rôle moteur en ce sens
que l'universitaire a à jouer un rôle de
conception plutôt que d'exécution.

b) Fonction de l'Université : les tech-
niciens que forme l'Université doivent
être de niveau hautement universitaire,
le développement de l'Université doit
aller de pair avec celui des écoles
techniques supérieures, avec lesquelles
elle ne peut se confondre. L'Université
doit jouer un rôle d'avant garde dans
la recherche scientifique ; cet esprit de
recherche et celui d'enseignement étant
inséparables. La réelle valeur éducative
qui doit imprégner toute activité uni-
versitaire implique le respect de la li-
berté de l'étudiant dans la détermina-
tion de ses méthodes de travail.

Motion n° 3 de la réforme des étu-
des :

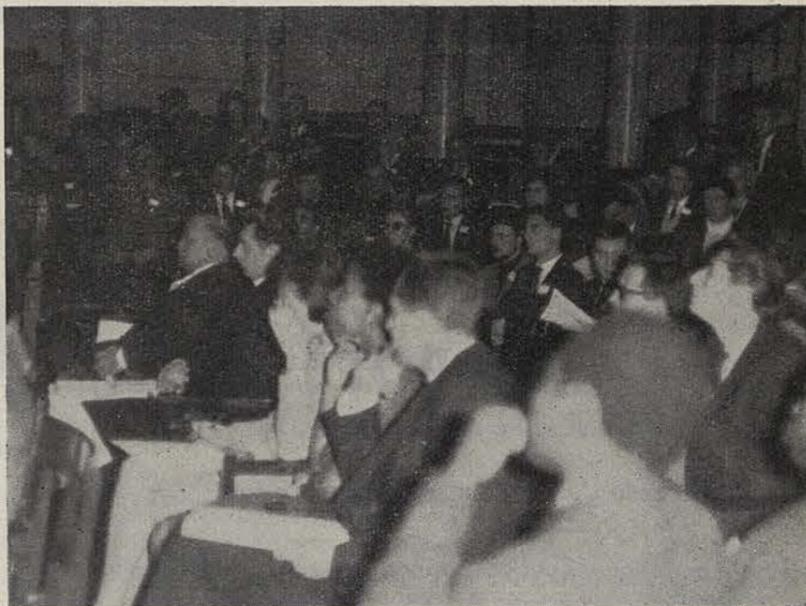
La commission propose que les can-
didatures apportent à l'étudiant une
culture générale préalable à sa for-
mation professionnelle, une vue syn-
thétique des disciplines annexes, une ini-
tiation à la spécialité choisie.

En conséquence, elle souhaite que les
licences offrent une multiplication des
options, que la dernière année aboutisse
à un travail ; elle estime que le

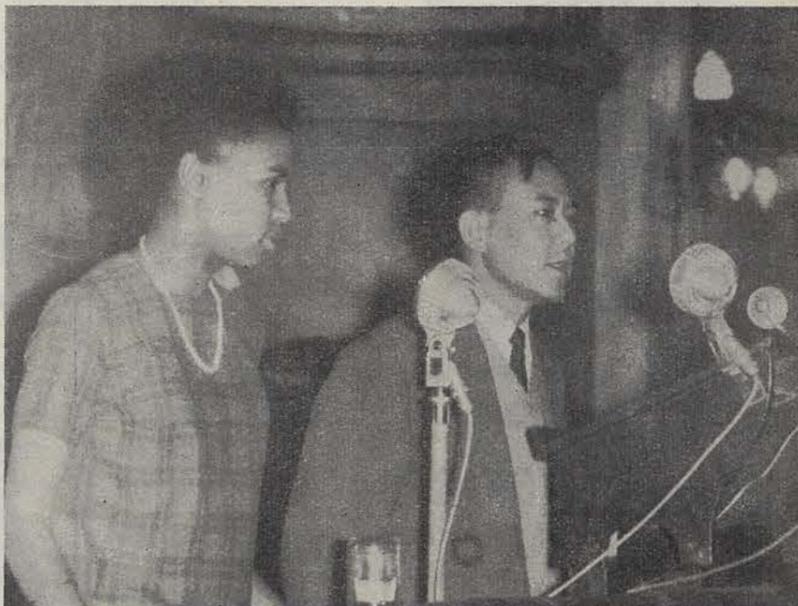
... par notre photographe
(indifférent) ...



Michel Cornette déclare ouvert le Congrès.
A droite, Jean Dehaes, Président du M.U.B.E.F.



Une vue de l'assemblée générale lors de la séance d'ouverture.



De tous les coins du monde, des étudiants sont venus apporter au
M.U.D.E.F. les encouragements de l'U.I.E. et de la C.I.E.

→ (Suite page 8)

Flash SUR LE MONDE ÉTUDIANT

YUGOSLAVIE Participation des **UNIVERSITAIRES A LA CONSTRUCTION** de l'auto-route Belgrade-Grèce Athènes. Les brigades de travail sont logées dans 27 cités réparties le long des 138 km.

FRANCE La Mutuelle Nationale des Etudiants a constaté dans 7 villes universitaires, **UN TIERS DES ETUDIANTS SOUFFRANT DE TROUBLES PSYCHIQUES**. Les causes : difficultés économiques, surmenage intellectuel, problèmes sociaux et sexuels. Le client moyen serait l'étudiant en philosophie et célibataire..

BONN : Le **GIGANTISME DES JEUNES Allemands INQUIETE LES MEDECINS**. Trente-huit pour cent des étudiants et treize pour cent des recrues dépassent maintenant 1 m 80. Certains attribuent cette évolution aux émotions fortes qui ont marqué la génération née en 1940.

ALLEMAGNE DE L'EST : **LES ETUDIANTS EN DROIT DOIVENT TRAVAILLER 10 A 18 MOIS** en usine dans les organisations du parti, et dans l'administration. But de ces stages : servir à faire juger avec impartialité les problèmes des travailleurs. A la fin du stage, examen sur les connaissances techniques et politiques acquises..

YUGOSLAVIE : **DESESPoir DES ETUDIANTS EN BEAUX-ARTS** qui n'ont aucun débouchés à la fin de leurs études, la société ne s'intéressant pas à l'Art. Seuls les ingénieurs et les médecins jouissent d'une certaine considération, disent-ils..

USA : **ENQUETE SUR LES « NEGRES »** qui contre espèces sonnantes rédigent les mémoires de fin d'études. Prix de 5000 à 15000 F, suivant l'étendue des recherches..

ALLEMAGNE : **13 % DES ETUDIANTS** sont **AFRICAINS**, dont la plupart viennent de la RAU..

"J'aime le
Coca-Cola

n'importe où
n'importe quand"



MIS EN BOUTEILLE EN BELGIQUE - SOUS LE CONTRÔLE
DU PROPRIÉTAIRE DE LA MARQUE DÉPOSÉE COCA-COLA

Pour tous vos VÊTEMENTS de PROTECTION

Cache-poussière tous modèles, tabliers labo et dissection, pantalons blancs

A LA POSTE Maison THOMA

RUE REGENCE 42, LIEGE

Importantes réductions à MM. les Etudiants — Ouvert de 9 à 19 h.

EQUIPEMENTS COLONIAUX - MALLES METALLIQUES

Il n'y a pas de danse vulgaire

Il n'y a que la façon !

Alors ! Pour les bien faire

et avec satisfaction

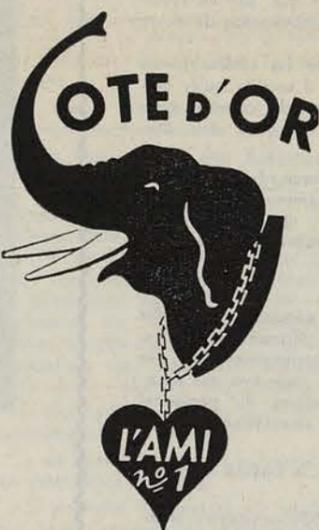
Inscris-toi au cours du jeudi 7 février à 20 heures.

CHEZ DROT

Place de la République Française, 7

Des réductions ? Bien sûr ! Informes-toi !

BON CHOCOLAT



AIDE FINANCIÈRE

POUR

MEDECINS - INGENIEURS - DENTISTES
PHARMACIENS - AVOCATS - UNIVERSITAIRES

Nous consentons, à taux réduit, un prêt de

100.000 FRANCS

A tout Universitaire sortant, désireux de s'installer dans sa profession, dans un délai maximum de 5 ans après sa licence.

Remboursement facile pouvant s'échelonner sur 10 ans.
Pas d'enquête tracassière. Discretion d'honneur.

ECRIRE OU S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

C.E.L.A.C.

1, rue Ch. Magnette - LIEGE

Tél. 23.74.19 entre 16 et 18 h.



douceur!

25
CIGARETTES
FILTRE
12,25 F.

12 Cigarettes
filtre :
6,20 F.

ZEMIR FILTRE

STELLA ARTOIS

la grande bière!



Paul GOTHIER

à la LIBRAIRIE
3, rue Bonne-Fortune

achetez

**vos livres neufs
et d'occasion**

DERRIERE LA CATHEDRALE

Esperance Longdoz

TÔLES FINES À FROID
TÔLES À CHAUD
TÔLES GALVANISÉES - GALVEL
TÔLES ÉLECTROZINGUÉES - ZINCOR
FER-BLANC ÉLECTROLYTIQUE
FEUILLARDS À FROID
FEUILLARDS À CHAUD



TÉLÉPHONE 43.74.68

TÉLEX ELDOZ 4.246

LIEGE

BELGIQUE

LE SPECIALISTE DES VOYAGES D'ETUDIANTS

VOYAGES MONREGAL

- Prix spéciaux pour étudiants.
- Prix compté au départ de Liège.

RENE LEONARD
Place du Martyr, 142
VERVIERS
TEL. 087/310.03

Claude-André LESPIRE:

rencontre
avec

JEAN VILAR



Dans notre numéro d'octobre 1962 (n° 30), nous avons présenté un entretien exclusif avec le maire d'Avignon, M. Henri Duffaut. Le Festival d'Avignon étant le Festival du Théâtre National Populaire (T.N.P.), nous nous devons de rencontrer son animateur Jean Vilar. Obtenir une interview de lui nécessite d'ailleurs une endurance toute olympique, tant il déteste les grands arrachements journalistiques... Huit jours de patience nous ont permis de battre de vitesse un confrère également envahissant : la Télévision belge...



LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU : Priam (J.-F. Remi), Demokos à qui Vilar a fait - vieux règlement de compte - la tête de Barrès (Pascal Mazotti), Paris (J.-L. Trintignant), Hécube (A. Monnier), Andromaque (M. Mauban), Hector (D. Ivernel). Photo en dessous : Jean Vilar dans le rôle d'Ulysse.

FESTIVAL DE LA JEUNESSE

On parle du Festival d'Avignon comme étant essentiellement celui de la jeunesse. C'est vrai, et cela correspond parfaitement aux idées de Vilar sur le théâtre populaire. En 1961 on dénombrerait 15 000 « journées » de jeunes. Et pourtant on ne leur offre là-bas que l'amitié, les charmes de la ville et le spectacle du soir... Et aussi des avantages plus matériels.

Deux formules s'offrent à ces pèlerins d'un nouvel âge. Les **RENCONTRES INTERNATIONALES**, stage de sept jours à programme imposé réservé aux jeunes de 18 à 25 ans (900 FB) et les **CENTRES DES JEUNES** à programme suggéré pour les moins de 30 ans (100 FB par jour).

Patronnées par le T.N.P., le Haut Commissariat à la Jeunesse et aux Sports, et la ville d'Avignon, le but de ces rencontres est très diversifié.

D'abord faire de tous ces jeunes des spectateurs réfléchis, disponibles. Ensuite par la technique du brassage de nationalités rendre possible une meilleure compréhension des problèmes posés par les relations culturelles internationales. Enfin avoir un prétexte inespéré de les mettre en contact avec les multiples aspects géographiques culturels, sociaux de la Provence. Et quand ils rentreront chez eux, le Tahitien, le Hollandais, l'Israélite n'ignorera plus rien de la façon de choisir un melon de Cavaillon, des meilleurs années de Châteauneuf du Pape, ou du fonctionnement de la Sécurité Sociale française...

En 1962, 49 nations étaient représentées, d'Haiti au Gabon, du Japon à la Turquie. Pour ses amis de la « Communauté » la République française ne lésine pas sur les bourses couvrant frais de voyage (par avion) et de séjour...

L'hébergement se fait dans les lycées de la ville et l'encadrement est assuré par des jeunes instructeurs professionnels ou bénévoles des Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Actives (CEMEA) existant d'ailleurs également en Belgique.

Parmi ces jeunes, on détecte toutes les professions. Certes les étudiants sont les plus nombreux, mais on trouve aussi des jeunes médecins, avocats, professeurs, employés, voir ouvriers.

Jamais la dignité allègre de tous ces garçons et filles n'a été prise en défaut. Et c'est Jean Vilar lui-même qui a tenu à nous le souligner.

WHO'S WHO

Jean Vilar, 50 ans ; à 12 ans déjà il gagne sa vie comme violoniste de jazz ; licencié en lettres ; marié, deux enfants.

Un palmarès fulgurant : 11 ans de direction au T.N.P. ; 59 pièces montées ; 4 600 000 spectateurs touchés ; près de 3 000 représentations dans le vaisseau de Chaillot (2 700 places), la Cour d'honneur du Palais des Papes d'Avignon et le monde...

Chemise blanche entr'ouverte, léger costume de toile bleu. Jean Vilar est « capturé », le terme n'est pas forcé, à son petit déjeuner. Le soleil est déjà haut et joue de ses rayons dans les platanes de la grand-place.

Vilar est fatigué, très fatigué, claqué, vanné, vidé.

Il est en effet directeur-metteur en scène, adaptateur et premier acteur du Théâtre National Populaire, régie dite libre parce que Vilar est simplement tenu de respecter un cahier des charges (150 représentations par an, prix des places fixé par arrêté ministériel de 30 à 70 FB) par comparaison à des régies directes telles l'Opéra ou la Comédie-Française.

Pas bien riche, il possède un petit appartement modeste face à Chaillot. Et pas de grande propriété en province comme la plupart des autres directeurs de Paris enrichis par leurs faillites.

— Le Théâtre est nécessaire et utile de nos jours. Le souci, le plaisir du TNP est de rendre le théâtre le plus accessible au public populaire, et cela sans complaisance, sans pédagogie. Le TNP est un service public créé pour représenter des œuvres valables aux classes laborieuses de la nation. (En Avignon par exemple la « première » est traditionnellement réservée aux syndicats et entreprises).

Le mot populaire est dangereux quand il s'agit de théâtre. Tout théâtre devrait être populaire. Notre dénomination Théâtre National Populaire est un pléonasme... Crésus peut lui aussi entrer à Chaillot ; souvent d'ailleurs il s'offrira la place la moins chère. Le théâtre appartient à tout le monde. Devoir payer 180 F. pour une place comme à l'Opéra de Paris est un non-sens.

Annuellement cinq pièces sont montées. Il est bien sûr difficile de les trouver toutes comme résonnant aux soucis contemporains. Les pièces les plus « vives » sur le plan politique ne sont pas les meilleures, mais une mauvaise pièce peut être agressive. Le Théâtre n'est pas fait QUE pour les jeunes...

Et c'est un fait que nombre de pièces montées au TNP, ont vu sur un contexte actuel. L'année de l'accession de « qui vous savez », Chaillot affichait UBU. L'année suivante l'ALCADE DE ZAMALEA pamphlet brocardant les « prétoirs ». Puis c'était LA PAIX d'Aristophane en préférence avec la guerre d'Algérie. Enfin en 1962 LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU de Giraudoux, pièce étonnamment actuelle.

Dire que Vilar est en bon terme avec le Pouvoir serait dénier la vérité. Son contrat d'exploitation expire à l'automne. Malgré le soutien amical du ministre Malraux, il n'est pas encore certain que Vilar pourra succéder à Vilar...

— On parle souvent d'une crise du théâtre...

— Ce sont les gens qui ont des crises... Il y a toujours eu des crises de théâtre. Ceux qui en parlent, ce sont des gens blindés, sursaturés...

Le théâtre doit divertir le public dont la vie n'est pas drôle. Il arrive que ce plaisir se change en enseignement comme par exemple dans le théâtre grec.

Vilar reconnaît qu'il y a un divorce entre les amateurs du théâtre français et les auteurs contemporains qui s'enferment de plus en plus dans un intellectualisme forcené. « On nous oblige à payer pour revoir le soir nos soucis » dit le public. C'est là que réside le divorce auteurs-spectateurs.

— Le théâtre ne marchera dans l'avenir que s'il est populaire, les problèmes d'esthétique doivent se régler d'abord sur les places publiques...

UN HOMME D'EXPERIENCES

— Dans quelle mesure le cinéma influence-t-il le théâtre ?

— Tout influence le théâtre, la peinture, l'architecture, la poésie, la mode. Tout doit nourrir le théâtre. L'important c'est qu'il ne soit pas mangé par un autre art. Quant à la TV je ne sais pas ce qu'elle peut apporter...

Les recherches du TNP dans le domaine artistique s'étendent à tous les domaines. Il y eut l'expérience « Récamière », petit théâtre de poche « pilote ». Il y eut les décevants concerts de musique contemporaines de Chaillot devant... 300 fidèles. (Ah si on avait joué Mozart ou une grande symphonie de Beethoven !) Et récem-

ment encore Chaillot accueillait les ballets de Roland Petit qui drainent un public nouveau vers la danse, « nouvel » art populaire...

— Nous aurions voulu faire du théâtre et du cinéma et de la musique, et de la peinture ; du prosélytisme culturel quoi. Mais cela coûte trop cher...

— Comment concevez-vous la direction d'acteurs ?

— Il faut d'abord trouver l'acteur qui a l'apparence du personnage, le ton... Une distribution est souvent très longue, et prend un mois. Il faut laisser toute liberté au décorateur, au maître de lumière, au musicien. Le travail du metteur en scène est de lier toutes ces coordonnées. Le théâtre est une république et non une dictature.

Dullin a marqué Vilar, car ce dernier remarque que la courtoisie, la gentillesse est encore le meilleur instrument pour diriger les acteurs.

— Pour quelle raison le TNP n'a-t-il jamais rien monté de De Guelderode ?

— Nous avons déjà monté des pièces plus difficiles ; je n'ai jamais beaucoup aimé cet auteur. Question de goût sans doute...

— Quelles sont les difficultés que rencontre un directeur de théâtre pour attirer les travailleurs manuels au théâtre ?



PHOTOS ATZINGER.

Pour aller au festival d'Avignon à peu de frais !

DEUX FORMULES

UN PROGRAMME IMPOSE...

LES RENCONTRES

AGE : 18 à 25 ans.

PROGRAMME imposé ; vie communautaire.

DATES : deux stages aux choix entre la mi-juillet et début août.

DUREE : 7 jours.

INSCRIPTION par l'intermédiaire du « Service National de la Jeunesse », 169, rue de la Loi, Bruxelles (Nombre limité de places pour la Belgique).

PRIX : forfait de 90 FF. Versement en deux fois : 15 FF non remboursables. 75 FF remboursables.

VOYAGE : aux frais des participants (réduction possible).

UN PROGRAMME SUGGERE...

LES CENTRES DE JEUNES

AGE : 18 à 30 ans.

PROGRAMME : non défini ; proposé.

DATE : au choix entre la mi-juillet et début août.

DUREE : non limitée (de 3 à... 15 jours).

INSCRIPTION : à Paris au « Centre d'Échanges Artistiques Internationaux », 3, avenue St-Honoré-d'Eylau (16^e).

PRIX : 10 FF par jour.

VOYAGE : aux frais des participants (réduction possible).

IL EST PREFERABLE DE S'INSCRIRE AVANT LE 1^{er} MAI.

— (Grand geste de perplexité). Il faut bien reconnaître que c'est toujours la petite bourgeoisie qui continue à faire le public. D'ailleurs l'acception du terme « ouvrier » a beaucoup changé. Il y a moins d'ouvriers manuels maintenant qu'avant 1940, vous savez l'ouvrier à la Delacroix qui monte sur les barricades...

suite p. 8

GUINNESS

is good for you

INTERVIEW DE JEAN VILAR

(Suite de la page 7)

Il faut constater aussi que ce n'est pas l'ouvrier qui est le mieux logé ; souvent il habite loin des lieux de culture. Le siège du T.N.P., le Palais de Chaillot est construit — c'est un fait — dans le quartier le plus bourgeois de Paris, le 16ème ! L'ouvrier doit souvent s'envoyer journellement quatre trajets ; son travail fini il a autre chose à penser que théâtre. Nous avons « travaillé » — les premiers — le prix des places, puis les heures des spectacles ; et ce dès les premières représentations, et non pour sauver des pièces en fin de carrière...

Sur cent spectateurs, cinq, six, sept seulement sont envoyés par les associations populaires. L'équipe du T.N.P. depuis cinq ans fait ce qu'elle peut. (Coup d'œil au plafond). Probablement ce problème est-il du ressort du gouvernement aussi... De toute façon le T.N.P. ne peut pas n'être qu'une sorte de Croix-Rouge culturelle. Quant à spécialiser les spectacles en fonction des spectateurs, créer un théâtre ouvrier pour les ouvriers par exemple, ce serait très grave...

TROIS SPECTACLES OU TROIS FESTIVALS DE THEATRE

La saison de Chaillot est « accrochée » au Festival d'Avignon. Des trois pièces traditionnellement présentées en alternance, deux étaient en 1962 des reprises de qualité.

L'AVARE permettait d'applaudir en Vilar le meilleur des quatre Harpagon « tournant » en France et Belgique. Et la belle prose charnue de Molière passe toujours aussi bien la rampe que en 1963 qu'en 1665. L'AVARE a de la race de la classe. Le public ne s'y trompe pas puisque c'est la pièce de Molière la plus souvent jouée.

Toujours côté théâtre de digestion, LES RUSTRES (1760) nous entraîne dans la Bruges du Sud en plein carnaval. Ravissante délectation de l'esprit, cette peinture de mœurs est le chef-d'œuvre du Vénitien Goldoni, le rival redoutable de Carlo Gozzi. Pourquoi cette délicieuse comédie n'est-elle que si rarement montée en Belgique ? Il y a des mystères que les directeurs de théâtre ne tiennent pas à voir éclaircir.

Enfin passionnante exhumation, LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU de Giraudoux, qui n'avait plus été montée à Paris depuis Juvet en 1935 et 1937. (C'est lors de cette reprise que Giraudoux écrivit la corporation des juristes en ajoutant la fameuse scène de l'expert en droit des gens Busiris, retourne-veste de génie).

— On ne peut jouer n'importe où et n'importe quand une œuvre qui traite pareil problème : celui de la paix et de la guerre.

Le contexte de 1962-63 autorise malheureusement cette reprise après la dernière des dernières.

En 1936 déjà Giraudoux ne se faisait guère d'illusions. Ne fait-il pas dire à Hector (que jouait Juvet à la création) :

« Si toutes les mères coupent l'index droit de leur fils, les armées de l'univers se feront la guerre sans index... Et si elles lui coupent la jambe droite, les armées seront unijambistes... Et si elles lui crévent les yeux, les armées seront aveugles ; mais il y aura des armées, et dans la mêlée elles se chercheront le défaut de l'aine, ou la gorge, à tâtons... »

Raisonnement particulière d'une telle phraséologie dans un pays « d'antimilitaristes qui n'ont jamais cessé de se battre ».

L'auteur de Siegfried met encore ces paroles dans la bouche d'Ulysse :

« A la veille de toute guerre, il est courant que deux chefs des peuples en conflit se rencontrent seuls dans quelque innocent village, sur la terrasse au bord d'un lac, dans l'angle d'un jardin. Et ils conviennent que la guerre est le pire fléau du monde... Et ils se quittent en serrant les mains, en se sentant des frères. Et ils se retournent de leur côté pour se sourire. Et le lendemain pourtant éclate la guerre. »

La rencontre de ces deux anciens combattants Hector et Ulysse est à elle seule un des tout grands moments de l'histoire du théâtre.

Et pourtant Giraudoux va « au fond du problème tant sur le plan de la diplomatie que sur celui de la psychologie des peuples. Et précisément au moment même où il sourit et fait des pointes », comme tout bon ancien de Normal Sup.

— Quelles raisons ont présidé au choix de LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU en Avignon ?

Congrès du MUBEF

(Suite des pages 4 - 5)

titre de docteur doit être le droit d'un travail de recherche personnel.

Motion n° 4 : de l'Agrégation.

Motion n° 5 : de la méthodologie :

La commission constatant l'inefficacité du système d'enseignement ex-cathedra systématique, demande : qu'il se limite aux synthèses et bibliographies indispensables ; qu'il soit soutenu par des travaux pratiques et des séminaires ;

Motion n° 5 : sur le gouvernement de l'Université :

La commission demande :

1) l'amélioration du recrutement du personnel universitaire impliquant : la revalorisation de la fonction d'enseignant et de chercheur universitaire, la considération dans la sélection des candidats de la seule valeur scientifique, l'abaissement progressif de l'âge de la pension pour les membres du corps enseignant.

2) La possibilité pour les enseignants de tenir leur engagement à jour par :

— la limitation à 8 h. par semaine, au maximum, de leurs enseignements ;
— la suppression du système actuel de rémunération en fonction des heures données ;
— l'instauration du principe de l'année sabbatique ;

— le développement des cadres du personnel scientifique.

3) La modernisation de l'administration des universités qui permettrait au personnel scientifique d'être libéré des tâches administratives.

Motion n° 6 : sur la qualification scientifique du personnel enseignant :

La commission s'oppose à certaines tendances actuelles qui tendent à différencier pour le personnel universitaire les fonctions de recherches, et d'enseignement proprement dit :

La commission approuve les intentions du Ministre Larock concernant la modification de cette loi dans le sens d'une plus grande souplesse.

Motion n° 8 : sur la connaissance préventive du marché de l'emploi :

Motion n° 9 : sur l'accès à l'Université :

La commission rappelle que l'Université est un centre d'enseignement supérieur ;

La commission considère que l'obtention des 60 % des points à l'issue de l'enseignement supérieur ne constitue pas un critère suffisant de dispositions à des études supérieures ;

Elle constate que seule la réforme de l'enseignement constitue une solution globale ; notamment dans le sens de la constitution d'un tronc commun.

Motion n° 10 : sur la réforme des examens :

La commission estime qu'il est nécessaire qu'un temps suffisant soit consacré à l'examen, que l'étudiant puisse en servir, à celui-ci, des moyens d'in-

formation (notes, etc.) dont il disposerait dans une situation pratique ; — La commission souhaite que les travaux de l'année interviennent dans la cote finale.

La commission souhaite que l'étudiant, dans la mesure où sa moyenne générale est suffisante, soit dispensé de présenter en seconde session, les branches où il obtenu un grade.

Motion n° 11 : sur la continuité des études :

Motion n° 12 : sur le regroupement des instituts supérieurs existants ;

La commission souhaite le développement des écoles supérieures régionales et leur groupement et s'oppose à la dissémination préconisée des candidatures.

Motion n° 13 : sur la multiplication des centres universitaires :

La commission estime que la création de nouveaux centres accentuerait la dispersion du potentiel scientifique, humain, matériel et financier, déjà exagérée dans notre pays.

F) Commission de Presse et Diffusion :

La commission Presse approuve la création d'un organisme central technique, l'A.P.E.F. (Association de la Presse Etudiante Francophone).

La commission demande à l'APEF de coordonner sur le plan technique ses efforts à ceux du Vlaamse voor Studentenpers.

G) Commission des Affaires Intérieures :

1) Réorganisation des Affaires intérieures :

— Il est créé une Association Générale des Grandes Ecoles hors les UG ou AG de Liège, Bruxelles et Louvain.

— les différentes écoles sont réparties en 4 provinces :

Brabant-Anvers
Hainaut
Liège
Namur-Luxembourg.

2) Réforme des statuts :

La représentation des UG (AG) à l'Assemblée Générale du MUBEF est fixée par la motion suivante :

— tout en acceptant le principe de la proportionnalité comme but à atteindre dans les années à venir, la commission estime que le statu quo, c'est-à-dire la répartition égale des voix à l'Assemblée Générale doit être maintenue tant que les structures syndicales du MUBEF ne se sont pas affirmées.

L'Assemblée Générale est le pouvoir souverain du MUBEF. Elle est composée des représentants des 4 associations générales. Il est prévu deux sessions ordinaires de l'Assemblée Générale, l'une vers Pâques, l'autre dans le mois qui suit la rentrée académique des Universités.

Le Conseil Etroit est l'organisme du MUBEF qui est chargé d'expédier les affaires courantes, il est composé de deux représentants par UG ou AG.

CONCLUSIONS

Ce rapport, aussi long qu'il paraisse, n'est cependant qu'un résumé des travaux des commissions. Nous n'avons fait état que des résolutions ratifiées par l'Assemblée Plénière du Congrès. Dès lors, nous avons passé sous silence certaines motions minoritaires mais qui n'en étaient pas moins intéressantes. Toutefois, rappelons que ce Congrès n'étant pas statutaire, les propositions adoptées par l'Assemblée Plénière devront, pour devenir exécutoires, être ratifiées par l'Assemblée Générale du MUBEF qui se tiendra à Pâques.

Maintenant documenté, nous voulons

le Vaillant

JOURNAL MENSUEL
de l'Union des Etudiants Catholiques
de l'Université de Liège

TEL. : 23.70.93 fondé en 1909 C.C.P. : 716.53

— REDACTEUR EN CHEF : JACQUES HUYNEN.
— COMITE DE REDACTION : MICHEL CAPELLE, JOSEPH CHANTRAINE, MICHEL COIPEL, J.-C. CORVILLAIN, ANNE DELNOY, J.-P. DOMBRET, GEORGES FORTHOMME, BERNARD GHEUR, JACKY GROSJEAN, GUY HARMEL, DANIEL GENNICOT, J.-P. LATTEUR, CHARLES RAISIR, JACQUELINE STASSEN, M.A. THOMAS.
— ONT COLLABORE A CE NUMERO : ABBE J. VAN HAEIST, PIERRE MEURANT ANDRE LAUSBERG, J.M. RIJKERS, CL.-ANDRE LESPIRE.
— REDACTION DU VAILLANT LITTERAIRE : J.-CL. SCHOLSEM, FRANÇOIS PIROT.

CORRESPONDANCE :
48, Av. du Luxembourg LIEGE

Tél. : 43.42.28

Abonnements (8 numéros) : BOURGEOIS : 100 F.
ETUDIANTS : 35 F. MECENES : illimité.
JEUNES DIPLOMES : 60 F.

Reproduction autorisée avec la mention : le VAILLANT-LIEGE.
Tiré sur les presses de l'imprimerie BOURDEAUX-CAPELLE
DINANT

DIRECTEUR-GERANT :
MICHEL MEESSEN, 5, rue Sœur de Hasque, LIEGE.

Non, Le Vaillant n'est pas devenu un journal « sérieux », mais l'abondance de l'actualité nous a contraint à restreindre l'humour. Console-toi, nous nous rattraperons dans les prochains numéros. Abonne-toi donc !

— Je n'ai une seconde hésité à inscrire Giraudoux à côté de Molière et Shakespeare. Il y a dans cette pièce des jeux de mots faciles, certes, mais Molière, Brecht en ont fait aussi... La principale difficulté était de bien monter cette œuvre à bien la jouer, comme pour toute œuvre bien écrite en un style original et théâtral. Giraudoux y traite de sujets sérieux de façon nette. C'est le compromis entre le courage et l'œuvre littéraire. Le théâtre n'est pas fait uniquement pour la jeunesse, mais aussi pour donner une leçon aux moins jeunes, pour retenir les aînés qui peuvent commettre des bêtises. Il est bon aussi que les jeunes sachent que les menaces de guerre nous ont gênés autant qu'eux...

LA NUIT TIEDE DE PROVENCE A ENVELOPPE AVIGNON. SOUS LE REGARD DES ETOILES. LES CIGALES SE SONT TUES. LENTEMENT LA COUR D'HONNEUR DU PALAIS DES PAPES SE REMPLIT DE 3 500 SPECTATEURS « DISPONIBLES ». UN MISTRAL LEGER FAIT VIREVOLTER LES BANNIERES DU FESTIVAL. UN SOURD ROULEMENT DE TIMBALLES S'AMPLIFIE. LES PETITES ARLESIENNES QUI VENDENT LE LIVRET S'EGAIENT DANS L'OMBRE. DES MURAILLES JAILLISSENT DES PINCEAUX DE LUMIERES QUI DECOUVRENT LE PLATEAU. UN PRESTIGIEUX SILENCE PREND POSSESSION DES GRADINS.
LE FESTIVAL D'AVIGNON 1963 VOUS ATTEND...

croire que chacun prendra à cœur les problèmes du syndicalisme étudiant. LA NECESSITE DU MUBEF : Le MUBEF apparaît à l'heure actuelle, comme le seul mouvement syndical étudiant valable, pour la partie francophone du pays. En effet, le syndicalisme étudiant reste, en Belgique, un domaine relativement méconnu de la majorité des étudiants. Non seulement par sa seule présence, mais surtout par une politique d'information — souvent mal conduite d'ailleurs —, le MUBEF tente de faire prendre conscience au monde étudiant belge, de problèmes, qui, qu'on le veuille ou non, sont ceux de tout étudiant conscient de son rôle et de sa qualité. Au sein du MUBEF diverses tendances se font jour. Ces conceptions différentes ne peuvent être une occasion de diviser le mouvement syndical des étudiants francophones. Il est normal et souhaitable qu'au sein du MUBEF coexistent des opinions divergentes. Une dissidence dans l'état actuel des choses — ou un mouvement nouveau — entraînerait inévitablement un retour à cette nuisance qu'est la distinction droite-gauche. Elle ne peut avoir de place dans un mouvement syndical étudiant, sous peine de politisation et de toutes les conséquences que cela implique.

C'est en se basant sur ce que nous venons de condamner qu'On a reproché au MUBEF d'être affilié à l'UIE de tendance communiste. Disons tout d'abord, que le MUBEF est affilié également à la CIE de tendance occidentale. De plus, cette double affiliation est une manifestation de la volonté du MUBEF de dépasser les divergences philosophiques, politiques et autres. (Ce point est d'ailleurs explicité dans le rapport préliminaire de la commission des Affaires Extérieures).

Si la représentativité du MUBEF peut-être contestée, il s'agit là d'une tare inhérente à toute jeune organisation travaillant sur un terrain peu connu de beaucoup. Constatons cependant que le MUBEF n'a qu'un désir ; celui d'assurer sa représentativité d'une manière honnête.

Ce qu'on peut reprocher au MUBEF — du moins à certains de ses membres en fonction — c'est d'avoir pris position sur des points où il savait ne pas être représentatif de la majorité des étudiants, — ou, en tout cas, n'avoir pas de garanties de cette représentativité. Mais là encore, faut-il condamner les présents et donner raison aux absents ? Car, et chacun le sait, la majorité des critiques vient de ceux qui n'ont jamais essayé de se documenter, qui n'ont jamais, peut-être par manque de temps — dans ce cas excusables — mais surtout par embourgeoisement, assisté à une conférence, participé à des travaux, ce qui leur aurait permis de juger plus sereinement.

Espérons que ce Congrès aura donné le départ à un véritable mouvement syndical étudiant, représentatif, apolitique, ouvert à tous et conscient de ses responsabilités.

Pour conclure, souhaitons au jeune MUBEF en ce début d'année une longue et fructueuse carrière.

